



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES FILM DE MARIAGE

### 1. DÉFINITIONS - OBJET

1.1 Studio Filmiz, société à responsabilité limitée au capital de 2.000 euros, dont le siège social est situé 180 rue du Genevois, 73000 Chambéry, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Chambéry sous le numéro 830 885 653 (ci-après dénommé « Studio Filmiz ») exerce notamment l'activité de réalisation et production audiovisuelle.

1.2 Afin de sécuriser les relations juridiques de Studio Filmiz avec son client (ci-après dénommé le « Client »), ce dernier déclare avoir pris connaissance des présentes conditions de vente (ci-après dénommée les « Conditions de Vente ») et déclare les avoir acceptées sans exception ni réserve avant la conclusion de la commande des prestations.

1.3 « Prestation(s) » signifie le(s) prestation(s) de service sollicitée(s) par le Client pour satisfaire ses besoins, à savoir la création unique d'un ou plusieurs supports vidéos (ci-après dénommé « la Vidéo »).

### 2. PRIX

2.1 Les prix des services vendus sont ceux inscrits sur le devis. Ils sont libellés en euros.

2.2 Studio Filmiz se réserve la possibilité d'offrir à ses clients un rabais sur le total des prestations..

2.3 Aucune escompte pour paiement anticipé n'est en revanche possible.

### 3. MODALITÉS DE PAIEMENT

3.1 Le règlement des commandes se fait soit :

- Par chèque
- Par virement bancaire

3.2 La facturation se fait, sauf contre-indication mentionnée dans le devis :

- 10 % à la réservation
- 60 % 30 jours avant le mariage
- 30 % à la livraison de la version finale du film.

3.3 En cas de défaut de paiement total ou partiel dans la limite indiquée, le client doit verser à la société Studio Filmiz une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de l'émission de la facture.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

3.4 Si dans les quinze jours qui suivent la mise en oeuvre de la clause " Retard de paiement ", le client ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société Studio Filmiz.

### 4. PROPRIÉTÉS DES IMAGES

4.1 Les images sont propriétés du client, cependant elles ne peuvent être réclamées dans leur globalité qu'à l'achat de l'option « Remise des rushs sur disque dur ». Dans l'hypothèse où Studio Filmiz souhaiterait utiliser certaines images à des fins de communication, une autorisation spécifique sera demandée aux mariés.

### 5. CONSERVATION DES IMAGES

5.1 Pour la réalisation des films, l'ensemble des rushs tournés est conservé 2 mois (à compter de l'envoi de la version finale du film) par Studio Filmiz. Le film complet est conservé 8 mois (à compter de l'envoi de la version finale du film).

### 6. DROITS À L'IMAGES

6.1 Le client est chargé d'informer les personnes présentes lors de l'événement de la capture d'images, Studio Filmiz n'est en aucun cas responsable de ce genre de réclamation.

## 7. BANDE-SONORE

7.1 Studio Filmiz, pour créer le film complet, utilise différentes musiques. Les droits sont limités à une utilisation personnelle, le film ne peut donc en aucun cas être vendu par le client ni diffusé à des fins commerciales. Le teaser fourni est livré avec une musique dites « libre de droit pour utilisation dans un cadre personnel » afin de permettre au client la diffusion de ce dernier.

## 8. FORCE MAJEURE

8.1 La responsabilité de la société Studio Filmiz ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

8.2 En cas de panne informatique, dont en découle une suppression complète des images, ou une impossibilité totale de sortir le film, le client se voit rembourser l'intégralité des sommes déjà versées.

8.3 En cas d'annulation de l'événement pour lequel Studio Filmiz s'est engagé, le client, qui a déjà versé 10% du montant total à la réservation n'est pas remboursé de son acompte de 10 %.

8.4 En cas de report de l'événement pour lequel Studio Filmiz s'est engagé, le client, qui a déjà versé 10% du montant total à la réservation, ne constatera aucune majoration sur le montant de sa facture si Studio Filmiz est prévenu au moins 4 mois avant la date initiale. Une majoration de 5 % du montant total sera en revanche faite si Studio Filmiz est prévenu moins de 45 jours avant l'événement.

## 9. OBLIGATIONS

9.1 Lors de l'émission du devis, Studio Filmiz indique une durée estimée de la vidéo finale en accord avec l'idée du client. Dans un souci artistique et stratégique, Studio Filmiz se réserve une marge de durée, sans pour autant avoir d'incidence sur le prix de la prestation. Cette marge est égale à :

- Pour les vidéos de moins de 3 minutes, une marge de plus ou moins 35 secondes.
- Pour les vidéos de moins de 10 minutes, une marge de plus ou moins 1 minute 15.
- Pour les vidéos de moins de 30 minutes, une marge de plus ou moins 3 minutes.
- Pour les vidéos de plus de 30 minutes, une marge de plus ou moins 5 minutes.

9.2 Il est fixé, avec le client, un délai de livraison de la vidéo. Studio Filmiz s'engage à tout mettre en oeuvre pour réaliser la prestation dans le délai imparti. Si un retard imputable à la responsabilité de Studio Filmiz de plus de 20 jours est constaté, le client se verra offrir un rabais de 10% sur le montant total de la prestation.

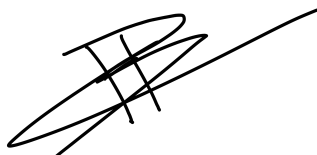
## 10. TRIBUNAL COMPÉTENT

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Chambéry (73).

Fait le ...../...../..... à .....

Studio Filmiz  
Représenté par Hugo Beltrami

Signature



Le client .....  
déclare avoir pris connaissance des présentes conditions  
générales de ventes et les accepte sans réserve

Signature